Accusé de réception en préfecture 047-214700312-20231002-DELIB-68-006-DE Date de télétransmission : 11/10/2023 Date de réception préfecture : 11/10/2023

FIN N° 2023 - 68 - 006



# CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 02/10/2023

Le Conseil municipal du VILLE DE BOE régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 02 octobre 2023 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale Luguet, Maire.

## OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n°6 subvention-solidarite-Maroc

#### Présents :

**Absents excusés:** 

Madame LUGUET Pascale Maire

Monsieur JUDIT Jean-François, Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Madame MANDEIX Catherine, Monsieur LUNARDI Daniel, Madame FAVARD Odile, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame PLA-RODRIGUEZ Lise **Adjoints**Madame PERTHUIS Nicole, Madame FRECHET Christine, Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Monsieur SAINT-BEAT Frédéric, Madame RELLA Stéphanie, Madame FERNANDEZ

Stéphanie, Monsieur DEL FIORENTINO Julien, Madame PIOFFET Nelly, Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie, Madame LASSORT Sheihnas **Conseillers Municipaux** 

Madame TRUILHE Aline (donne pouvoir à Madame MANDEIX Catherine), Madame FORNASARI Monique (donne pouvoir à Madame LEBEAU Françoise), Monsieur GAMBART René (donne pouvoir à Madame SADRES Valérie)

Nombre de membres afférents au Conseil :	030	
Nombre de membres en exercice :	030	
Nombre de membres présents :	020	
Nombre de suppléants :	00	
Nombre de procurations :	03	

Accusé de réception en préfecture 047-214700312-20231002-DELIB-68-006-DE De de cété page 155 page 11/0/2923

Rapporteur: Madame Catherine MANDEIX

### I - Exposés des motifs

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs jours le Maroc, l'Association des Maires de France (AMF) a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population marocaine touchée. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisés.

Sensible aux drames humains liés à ce séisme, la commune de Boé tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple marocain, dans l'élan de solidarité international qui se met en place.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de soutenir les victimes, de la manière suivante :

Faire un don d'un montant de 1 000 euros au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) activé par le Centre de crise et de soutien du MEAE, auprès du service recettes de la DSFIPE en lui faisant parvenir par courriel (dsfipe.recettes chez dgfip.finances.gouv.fr) ou voie postale (30 rue de Malville – BP 54007 – 44040 NANTES CEDEX 1) une copie de la délibération ayant décidé du versement du don, la date du versement et l'affectation des fonds, en l'espèce le Maroc.

## II - Considérants et références juridiques

Vu l'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales, Vu l'argence de la situation, Vu l'avis du bureau municipal

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

#### Décide à L'UNANIMITE

ABSTENTION(S):

**AUTORISER** : madame le maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil, Le secrétaire de séance, Le Maire,

Madame Catherine MANDEIX Mme Pascale Luguet

Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20231002-DELIB-68-006-DE
Pale de réceptor préfecture
047-214700312-2023111/0/2923
Place de réceptor préfecture 0470/2023
Rapporteur : Madame Catherine MANDEIX